

d'Hennecourt, *qui n'avait pas une brûlure ni une égratignure*. Le jeudi elle recevait nos Pères avec la même robe qu'elle portait au bazar, et cette robe n'avait pas une trace de brûlure. Seulement, le parement était légèrement déchiré près du poignet, à cause de la traction exercée sur ce point lorsqu'on fit le sauvetage. Saint Antoine avait payé sa dette."

Montréal. — Désirant obtenir une faveur temporelle, très urgente, j'invoquai S. Antoine, promettant de la faire publier. Après quelques jours d'épreuve, ce bon Saint s'est enfin rendu à mes supplications. Je l'en remercie et je lui promets une confiance plus grande à l'avenir. Une Tertiaire.

— Après deux neuvaines en l'honneur de S. Antoine et la promesse de faire les treize mardis, j'ai obtenu la guérison d'un mal de jambes obstiné qui avait résisté à tous les traitements.

Une Tertiaire.

— Je suis bien négligente envers S. Antoine qui m'a obtenu une place sollicitée depuis un an, ainsi que plusieurs autres grâces. Tertiaire.

— S. Antoine m'a exaucée. J'ai accompli ma promesse envers ses pauvres, il ne me reste plus qu'à le remercier ici avec effusion. *Annales du Très Saint Rosaire.* A. P. Une abonnée.

— Que S. Antoine soit glorifié ! Il m'a délivré d'une peine d'esprit. FR. MARIE ANTOINE.

— Depuis longtemps je souffrais d'une perturbation morale qui s'aggravait toujours. On me conseilla de m'adresser à S. Antoine. Je lui fis une neuvaine avec des promesses, et je guéris. Dans mon amour pour la Très sainte Vierge je lui attribuai tout l'honneur de ma guérison et laissai S. Antoine de côté. Cette bonne Mère m'en punit en permettant que mon mal reparût à l'instant même. Je demandai alors pardon à S. Antoine en renouvelant mes promesses, et le mal disparut soudainement. Tertiaire.

— J'étais saisie d'attaques d'épilepsie. La mort était imminente pour moi : S. Antoine m'a sauvée, car nous étions en neuvaine. A. DURETTE.

— Le bon Saint nous a obtenu trois faveurs considérables. A mon mari depuis longtemps sans place, il a obtenu de l'ouvrage. Il a sauvé nos affaires qui périllicitaient et il m'a trouvé une personne qui pût occuper ma propriété à la campagne.

— Deux grâces obtenues avec promesses. Novice.